

L'UNSA MOBILITÉ DENONCE L'INSÉCURITÉ DES AGENTS!

COMMUNIQUÉ

L'UNSA MOBILITÉ GROUPE RATP, a immédiatement déclenché la procédure d'alarme sociale après l'interpellation injustifiée de notre collègue de la ligne 8. Sur la base d'une dénonciation calomnieuse d'une voyageuse, notre collègue a été placé en garde à vue.

Il a passé 20 heures privé de liberté, avant que les forces de l'ordre ne visionnent les images et ne constatent une évidence: l'agent n'a fait que son travail.

Cette situation est grave, choquante et totalement inacceptable!

Aujourd'hui, ce sont tous les agents du département SEM qui sont exposés. Les règles ne sont plus respectées, les agressions et les accusations abusives se multiplient et les agents travaillent dans un climat de peur permanent.

Il est inadmissible de se rendre au travail chaque jour avec la boule au ventre, craignant d'être mis en cause alors que l'on applique les règles.

L'UNSA mobilité exige que le département SEM assume pleinement ses responsabilités et mette en place des mesures concrètes et immédiates pour garantir la sécurité et la protection juridique des agents.

⚠️ Lors de l'alarme sociale, nous porterons des revendications claires et précises!

**Avec l'UNSA MOBILITÉ GROUPE RATP,
les agents ne sont pas seuls!**

